

DÉVELOPPER LES MÉTIRS DE L'ARTISANAT LOCAL ET ÉCOLOGIQUE

Comment mieux répondre aux attentes sociétales et de reconversion

Publication définitive – Juillet 2021
Note n°41

SYNTHESE

Les reconversions professionnelles choisies se sont multipliées ces dernières années. Elles répondent souvent à la volonté de développer une activité plus en phase avec ses valeurs, ce qui explique la diffusion des métiers du néo-artisanat local et écologique. Les initiatives qui émergent contribuent au changement du modèle de production et de consommation et doivent par conséquent être encouragées comme moteur de la transition écologique.

Dans une première partie, la Note revient sur les facteurs expliquant ce phénomène de reconversion, tels que la précarisation du marché du travail. Elle montre que les changements professionnels sont souvent synonymes d'épanouissement, dû à une réconciliation entre les valeurs individuelles et le travail. Nombre de ces reconversions choisies se font vers ce que les auteurs appellent le « néo-artisanat », qui renforce l'économie locale et valorise une approche éthique et écologique. Circuits-courts, respect de la biodiversité, élevage extensif et utilisation de produits naturels sont autant d'exemples montrant la contribution de ce secteur en devenir à la transition écologique. Mais ce modèle de production peut-il devenir une véritable force économique ? Le néo-artisanat propose une offre renouvelée correspondant à l'évolution des attentes des consommateurs, ce qui constitue un atout considérable. Avec un meilleur accompagnement, il pourrait donc devenir une réelle alternative à l'économie « classique ».

La Note décrit les secteurs d'activité porteurs pour les néo-artisans écologiques, comme l'agro-alimentaire, l'industrie textile ou les produits cosmétiques tout en montrant que les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans le développement de cette économie alternative. La Note souligne que ces nouvelles activités doivent apprendre à optimiser les chaînes de production et de vente pour les rendre les plus propres possibles (énergies renouvelables, matières premières locales etc.), ce qui constitue souvent leur point faible. Pour répondre à cet enjeu, les auteurs proposent des pistes comme la mutualisation et la coopération. Enfin, des freins à ces reconversions sont identifiés, comme le manque d'accompagnement et d'information à l'installation ou le coût de certaines formations.

Forts de ces constats, les auteurs émettent trois propositions pour renforcer l'essor de ces reconversions choisies. Dans un premier temps, ils proposent d'inviter chaque citoyen à rentrer dans l'univers du néo-artisanat écologique, en organisant des rencontres avec les artisans engagés et en diffusant des guides et témoignages destinés aux porteurs de projets. La deuxième proposition réside en la création d'un néo-compagnonnage au service de ces nouveaux artisans. Celle-ci prendrait la forme d'un réseau de professionnels engagés permettant un partage d'expérience et une forme de tutorat, la création d'une formation à destination des chargés de mission, facilitateurs et conseillers, et le développement du mécénat de compétences. Enfin il est préconisé d'engager une recherche sur les effets du néo-artisanat sur la société (sur les plans écologique, économique et sociaux) et sur les besoins nécessaires à son développement.

Cette note est issue des travaux d'un groupe de réflexion réuni dans le cadre de **La Fabrique Ecologique** entre novembre 2019 et novembre 2020.

Signataires

- **Arnaud Trollé** – Président du groupe de travail, Fondateur et directeur général délégué de Savoir-Faire & Découverte, Directeur de Savoir-Faire & Co, Président d'Eko-Lokal
- **Jean Paul Dardé** – Directeur général des Services à la Communauté Communes Lévézou-Pareloup et Président de Savoir-Faire & Co
- **Jean Yves Pineau** – Fondateur et directeur des Localos
- **Bernard Farinelli** – Auteur et spécialiste du développement local
- **Nicolas Fourmont** – Secrétaire confédéral de la CFDT en charge du développement durable
- **Noé Deschanel** – Chargé de mission biodiversité chez Veolia

Conformément aux règles de La Fabrique Ecologique, seuls les signataires de la note sont engagés par son contenu. Leurs déclarations d'intérêts sont disponibles sur demande écrite adressée à l'association.

Grands Témoins

Lors de l'Atelier Co-Ecologique relatifs à cette Note sont intervenus **Arnaud Trollé**, président du groupe de travail ; **Mélanie Paulau**, associée et gérante de la maison R&M après une reconversion professionnelle ; **Yuna Chiffolleau**, Directrice de recherche en sociologie à l'INRAE ; et **Jean-Laurent Cassely**, journaliste et essayiste.

Relecture

Cette note a été discutée par le Comité de lecture de La Fabrique Ecologique, composé de **Nicolas Blanc**, **Gildas Bonnel**, **Elyne Etienne**, **Géraud Guibert**, **Sandrine Maisano**, **Guillaume Sainteny** et **Lucile Schmid**.

Elle a enfin été validée par le Conseil d'administration de La Fabrique Ecologique.

Conformément aux règles de La Fabrique Ecologique, la note a été ouverte jusqu'à avril 2021 aux commentaires, propositions d'amendements et de modifications, soit sur le site de l'association (www.lafabriqueecologique.fr), soit par mail adressé à l'association.

La version définitive, présentée ci-dessous, prend en compte en outre les remarques formulées lors de l'Atelier Co-Ecologique organisé le 04 octobre 2020 en visio-conférence. La Fabrique Ecologique tient à remercier l'ensemble des contributeurs, dont **Rémi Céret**, **François Confrère**, **Laurence Durdux** et **Laura Vanhué** pour leurs remarques et commentaires avisés qui ont permis d'améliorer et d'amender cette publication.



Sommaire

I. LE NÉO-ARTISANAT ÉCOLOGIQUE : OÙ EN EST-ON ? 5

I. LES RAISONS DES RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES CHOISIES.....	6
A. UNE REPRISE DE CONTROLE DANS UN MONDE PROFESSIONNEL MOUVANT.....	6
B. LA RECONCILIATION ENTRE SES VALEURS ET LES FINALITES DU TRAVAIL.....	6
2. UNE REPOSE GLOBALE AUX ATTENTES SOCIALES ET ECOLOGIQUES	7
A. LE NEO-ARTISANAT ECOLOGIQUE SE NOURRIT D'UN MOUVEMENT SOCIAL BIEN PLUS LARGE.....	7
B. LA CONTRIBUTION DE CES NEO-ARTISANS A LA TRANSITION ECOLOGIQUE	8
3. LE NEO-ARTISANAT ECOLOGIQUE : LE PASSAGE D'UN MOUVEMENT A LA MARGE A UNE VERITABLE FORCE ECONOMIQUE.....	8
4. LES SECTEURS D'ACTIVITE PORTEURS POUR LES NEO-ARTISANS ECOLOGIQUES.....	10
A. L'AGRO-ALIMENTAIRE ARTISANAL, LE FER-DE-LANCE DE LA RELOCALISATION.....	10
B. AUTRES SECTEURS CONCERNES PAR LA RELOCALISATION DE L'ECONOMIE.....	11
C. UN NOUVEAU LIEN ENTRE LES TERRITOIRES (COLLECTIVITES LOCALES) ET LES NEO-ARTISANS	11
5. DES METIERS QUI NECESSITENT DES D'ECOSYSTEMES LOCAUX ADAPTES	13
6. DES BESOINS SPECIFIQUES NON PRIS EN COMPTE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION AU MOMENT DE L'INSTALLATION	15

II. TROIS PROPOSITIONS POUR FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DU NÉO-ARTISANAT ÉCOLOGIQUE... 19

I. INVITER CHAQUE CITOYEN A DECOUVRIR LE NEO-ARTISANAT ECOLOGIQUE	20
2. CREER UN NEO-COMPAGNONNAGE AU SERVICE DES NEO-ARTISANS.....	21
A. DEVELOPPER UN RESEAU DE PROFESSIONNELS « ENGAGES » POUR PERMETTRE LE COMPAGNONNAGE, LE TUTORAT, LE MENTORAT	21
B. CREER ET DELIVRER UNE FORMATION A DESTINATION DES CHARGES DE MISSION, FACILITATEURS, CONSEILLERS AXEE SUR :.....	22
C. MOBILISER LE RESEAU DE MECENAT DE COMPETENCES	22
3. ENGAGER UNE RECHERCHE SUR LES EFFETS DU NEO-ARTISANAT SUR LA SOCIETE ET LES BESOINS POUR ASSURER SON DEVELOPPEMENT	23



Introduction

Celles et ceux qui choisissent de changer de métier peuvent contribuer à rendre l'économie écologique et plus humaine. Cette conviction est portée par des acteurs de terrain, qui reçoivent et forment chaque jour des cadres techniques, des artistes, des ouvriers, des commerciaux pour se lancer dans des métiers artisanaux à forte valeur ajoutée, écologique et sociale. Le fabricant de cosmétiques naturels, l'ébéniste qui utilise du bois local ou de récupération, le boulanger bio utilisant la cuisson au feu de bois ou le cuisinier végétarien qui se fournit en produits locaux, tous ces professionnels sont engagés dans une démarche globale qui fait d'eux des acteurs de l'économie verte. Nous les appellerons ici des « néo-artisans écologiques ». L'ensemble des passerelles possibles au moment d'une reconversion est large et complexe.

Le néo-artisanat écologique s'inscrit dans une économie localisée qui souhaite répondre aux besoins tout en prenant soin de ne pas épuiser ou fragiliser les écosystèmes. Le fabricant artisanal de fromage qui achète son lait bio à l'agriculteur voisin et qui vend localement ou le producteur de cosmétiques naturels artisanaux réalisés à partir de plantes bio locales utilisent majoritairement les matières premières issues du territoire pour en faire des biens et des services commercialisés en circuits courts. Ils s'intègrent dans un système vivant, un « bio-territoire »¹, au plus près des besoins des habitants. Leurs activités sont peu gourmandes en énergies fossiles et requièrent beaucoup de main d'œuvre. Ils contribuent à créer un nouveau modèle peu carboné, qui s'affranchit du système économique dit traditionnel (industrie de masse, grande distribution, division sociale et genrée du travail). En ce sens ils sont révolutionnaires.

Or, aucune évaluation n'a pourtant jusqu'à présent analysé l'effet que pourrait avoir le développement de cette économie sur le climat, la biodiversité, l'emploi et la qualité de vie sur les territoires. Ses bienfaits semblent assez évidents mais il sera nécessaire d'en valider l'approche par des études appropriées (cf. infra).

Il n'est pas possible par ailleurs d'isoler ces néo-artisans d'une société qui n'a pas été construite pour eux : la réglementation, l'investissement dans les voies de circulation, les infrastructures, la recherche, ont été conçus pour une économie industrielle mondialisée. La concurrence que ces facteurs génèrent freine le développement des acteurs locaux. Le monde décrit dans cette note existe déjà. Il répond à de nombreuses attentes des citoyens en matière d'environnement, de qualité de vie et d'emploi mais ne fait pas partie de l'économie dominante. Il est même souvent « hors des radars ».

L'objectif de cette note est d'en décrire les caractéristiques et de formuler de propositions concrètes et peu coûteuses, pour mieux connaître et favoriser le développement de cette nouvelle économie.

¹ Au sens du chercheur américain Kirkpatrick Sale.



I. LE NÉO-ARTISANAT ÉCOLOGIQUE : OÙ EN EST-ON ?



Au fil des années, la reconversion professionnelle choisie² vers le néo-artisanat écologique s'est démocratisée. Selon un sondage Opinion way de 2014³, 74 % des Français déclarent avoir déjà envisagé de changer de métier et 48 % d'orientation. Les trajectoires professionnelles des actifs montrent que pour une partie de la population, la reconversion dépasse le désir inexprimé et débouche de plus en plus sur des projets concrets. La reconversion fait désormais partie du processus classique de l'évolution professionnelle des actifs. Si les raisons qui amènent les porteurs sont plurielles et montrent chez certains la volonté d'un véritable changement de vie, les freins à la reconversion sont encore nombreux. Ainsi, selon l'étude de [nouvelleviepro](http://nouvelleviepro.fr)⁴, 55 % d'entre eux hésitent encore à se lancer faute d'accompagnement et d'information.

I. Les raisons des reconversions professionnelles choisies

A. Une reprise de contrôle dans un monde professionnel mouvant

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. La flexibilisation du marché de l'emploi, avec le développement de la précarité, des emplois atypiques (Intérim, CDD, contrat de chantier), favorise les périodes d'introspection. Entre deux missions ou contrats, les périodes d'inactivité sont autant d'occasions de se réinterroger sur les choix d'orientation.

La pression exercée au travail et la perte de sens jouent indéniablement sur la volonté des individus de changer de vie. Depuis la crise de 2007/2008, l'instabilité du marché de l'emploi a considérablement modifié les regards portés par les actifs sur la reconversion professionnelle.

Face à des entreprises privées et à un secteur public qui n'apparaissent plus comme étant aussi stables ni aussi protecteurs que par le passé, certains salariés souhaitent reprendre le contrôle. Parmi les personnes reconverties, 17 % d'entre elles sont devenues indépendantes et 10 % ont créé leur entreprise.

Mais ce changement de vie a-t-il modifié quelque chose pour les personnes ayant fait le choix de se reconverter ? Il semblerait que pour la majorité des personnes ayant franchi le pas, l'expérience ait été bénéfique. C'est aussi ce que montre l'étude Opinion Way de 2014 : 55 % des personnes ayant opté pour la reconversion professionnelle estiment être plus épanouies sur les plans personnel et professionnel, alors que seuls 22 % estiment le contraire. Pour 46 % des reconvertis, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle s'est amélioré.

B. La réconciliation entre ses valeurs et les finalités du travail

La crise sanitaire que nous avons traversée au cours du printemps 2020 semble avoir accéléré les prises de conscience individuelles par rapport à ce phénomène.

Elodie Chevallier, chercheuse associée au Centre de Recherche sur le Travail et le Développement du CNAM témoigne de l'effet de la crise sanitaire sur le choix de la reconversion professionnelle⁵.

« J'étudie depuis plus de dix ans la question du sens au travail et notamment ses impacts sur nos choix de carrière. En effet, la perte de sens au travail est l'un des principaux motifs de reconversion volontaire. Elle fait suite à un processus déclenché par une forte remise en question ou une prise de conscience d'un défaut d'alignement entre ses valeurs personnelles et celles de son travail. La crise sanitaire actuelle et les remises en causes qui

² La reconversion professionnelle choisie peut être définie comme la transformation des activités professionnelles d'un employé ou d'un individu qui souhaite, au cours de sa carrière, s'adapter à l'évolution économique et sociale et changer d'activité ou de métier.

³ Sondage Opinion Way pour l'AFPA – 2014.

⁴ Source : étude « Les Français et la reconversion professionnelle » menée en ligne par nouvelleviepro.fr en 2019 auprès de 2 083 français, âgés de 18 à 64 ans, cadres et non-cadres issus de secteurs d'activités divers.

⁵ Entretien accordé au site www.theconversation.com le 25 mai 2020.



l'accompagnent (concernant notre modèle de société, la place que nous accordons au travail, nos modes de consommation mondialisés) entraînent une prise de conscience à la fois collective et individuelle assez forte pour amener chacun à se questionner quant au sens à donner à la vie et au travail. D'un point de vue collectif, la période que nous vivons invite à se questionner à propos d'un marché du travail hautement compartimenté et hiérarchisé. Des métiers hier encore peu valorisés passent à l'avant-scène. On prend conscience de l'absolue nécessité du personnel soignant, des agriculteurs... »

Ce travail de réconciliation entre les valeurs individuelles et le travail amène les porteurs de projets à un changement de vie parfois radical. Dans cette analyse, nous nous intéresserons uniquement au néo-artisanat écologique, qui constitue une forme de reconversion professionnelle choisie voire même un projet de vie, tant par les valeurs portées que par son ancrage dans le territoire.

2. Une réponse globale aux attentes sociales et écologiques

A. Le néo-artisanat écologique se nourrit d'un mouvement social bien plus large

Au-delà de la simple question du travail, les modèles de néo-artisanat qui font vivre ces savoir-faire manuels et l'économie locale répondent à des attentes et des besoins actuels, en phase avec les enjeux éthiques et écologiques importants pour une part croissante de la population. Cette approche, qui pense « l'activité par le geste » est perçue comme ayant de nombreux atouts positifs sur la santé physique et mentale ainsi que sur la qualité de vie de celles et ceux qui pratiquent leur activité professionnelle dans ce cadre.

Les néo-artisans⁶ mettent souvent à profit leurs expériences de vie précédentes (reconversion), parfois ailleurs (exode urbain), pour exercer un métier-passion conçu comme étant porteur de valeurs et de sens, libérateur des « métiers inutiles »⁷.

Cet attrait pour des métiers de proximité (boulangier, ébéniste, cuisinier végétarien, commerçant de produits locaux, fabricant artisanal de cosmétiques, transformateur artisanal de fruits et légumes...) est devenu un phénomène social qui, depuis quelques années, a retenu régulièrement l'attention des médias au risque de les présenter comme de saines occupations débarrassées du labeur.

Le mouvement lui-même s'inscrit dans la continuité du courant de pensée américain « Arts and Crafts » qui pose la réhabilitation du travail artisanal comme un nouveau modèle pour la société, mettant en œuvre une intelligence pratique (la « mêtis » grecque) capable de redonner du sens à l'organisation sociale du travail, qui ne cesse d'en perdre. Ce constat a été porté à la connaissance d'un large public et à une échelle internationale au travers des récents ouvrages de Richard Sennet (*Ce que sait la main*, 2008), de Matthew B. Crawford (*Eloge du carburateur*, 2010) et plus récemment encore par Arthur Lochmann (*La vie solide : La charpente comme éthique du faire*, 2019) qui ont tous rencontré un réel succès d'édition.

A cet élan se superposent plusieurs autres phénomènes sociétaux comme le « faire soi-même » (Do It Yourself), héritier de l'éthique hacker du travail⁸, en forte progression depuis le début des années 2000, qui se voit comme un mouvement politique collaboratif : les « makers ».

Le néo-artisanat écolo s'inscrit également dans une opposition à l'ultra-consommation et à un modèle économique qui repose très largement sur le principe d'économie d'échelle. Cela a notamment eu pour

⁶ Pour en savoir plus sur la genèse du terme de « néo-artisans », voir l'ouvrage éponyme de Pierre Barnley et Paule Paillet, Ed. Stock, 1977.

⁷ Cf. *La révolte des premiers de la classe*, Jean-Laurent Cassely, 2017.

⁸ Pekka Himanen, dans son essai *L'éthique Hacker* (2001), soutient l'idée selon laquelle les pratiques sociales des hackers du logiciel libre véhiculent une éthique qui s'affirme en rupture avec l'éthique protestante, telle que définie par Max Weber, *Le travail une fin en soi*. Pour P. Himenan, le hacker est prêt à s'investir s'il trouve un intérêt à le faire, si cela le passionne et s'il peut exercer sa créativité dans « l'objet » sur lequel il travaille.



conséquence de démocratiser massivement la création d'entreprises artisanales. Ces micro-entreprises se caractérisent par des productions à l'unité ou en toutes petites séries, de façon souple et économe, et cherchent généralement à réduire autant que possible l'empreinte écologique liée à leur activité en amont et en aval du processus de production. Ce dépassement du simple stade de loisirs créatifs peut basculer, grâce à la prise de confiance d'une personne en sa capacité à réaliser un objet (jouant ici un rôle d'inclusion sociale), vers une expression économique viable à petite échelle si cette production rencontre son propre marché, le plus souvent en circuit court.

Cette démarche s'inscrit bien souvent dans la réaffirmation d'agir dans le cadre d'un impératif écologique qui nous demande de changer de modèle de valeurs, d'aller vers une société « d'abondance frugale » et d'être solidaire avec notre environnement.

B. La contribution de ces néo-artisans à la transition écologique

S'il est un secteur où l'impact du néo-artisanat écologique se fait bien sentir, c'est celui de l'agriculture. En effet, la rencontre entre les valeurs de cette modalité de reconversion choisie et la production agricole donne presque systématiquement lieu à des installations suivant les principes de l'agro-écologie, bénéfiques pour la transition écologique. Déjà en 2012, l'Union Professionnel Artisanal reprenait dans un communiqué de presse une des conclusions du Grenelle de l'environnement, qui préconisait de « privilégier les circuits courts de production et de distribution afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre. ». A travers le monde, de nombreuses études, reprises dans un rapport de l'IPES⁹, réaffirment le rôle positif des systèmes de production agro-écologique diversifiés et conduits dans des fermes de petite taille, sur la qualité nutritive des aliments, la biodiversité, mais aussi sur la qualité de vie des travailleurs agricoles, l'emploi local et la qualité des sols.

Les produits locaux non alimentaires utilisés pour fabriquer des objets du quotidien (le bois pour l'ébénisterie ou la charpente, le cuir pour les sacs ou les sièges, la terre pour les maisons...) procèdent, chez les néo-artisans engagés, du même principe que chez les agro-écologistes : le bois provient de la récupération ou de forêts locales gérées de manière à préserver la ressource et la biodiversité, la laine est prélevée sur des moutons bio, le cuir est tannée avec des matières végétales et non du chrome... et la vente se fait majoritairement à échelle locale.

S'il est vrai qu'une étude récente¹⁰ tente de démontrer que les circuits longs génèrent moins d'impact environnemental par unité de produit distribuée, en termes de « food miles » et d'empreinte carbone, ce calcul ne prend pas en compte les modes de production, la qualité et donc les dépenses de santé, les investissements dans les infrastructures (routes, ports...), le rôle social et culturel des circuits courts. Bien sûr, aujourd'hui tous les indicateurs ne sont pas au vert (l'emballage et le transport restent souvent des postes dont il faudrait améliorer l'impact), mais il est indéniable qu'un producteur cueilleur de plantes aromatiques qui cultive en agroécologie et vend localement ses tisanes, cosmétiques et sirops aura un bilan carbone excellent. Afin d'améliorer cette démarche vertueuse, le pas suivant consiste à trouver les solutions nécessaires à réduire l'impact des postes restant problématiques.

3. Le néo-artisanat écologique : le passage d'un mouvement à la marge à une véritable force économique

Les travaux de Christine Jaeger¹¹ indiquent que l'artisanat a survécu jusqu'à aujourd'hui grâce à sa capacité à se glisser dans les interstices de la production industrielle, mais il n'a jamais été en capacité de modifier

⁹ <http://www.ipes-food.org/reports/>

¹⁰ Measuring the Economic, Environmental, and Social Sustainability of Short Food Supply Chains - juillet 2019.

¹¹ Artisanat et capitalisme. L'envers de la roue de l'histoire, Payot, 1982.



les rapports de production. Les choses tendraient-elles à changer ? L'objectif des néo-artisans n'étant pas de produire massivement et d'inonder le marché de leur production, la place de ce modèle économique reste aujourd'hui contenue¹². Pour autant, les taux de croissance actuels à deux chiffres de certains métiers (les brasseries artisanales, les fabricants artisanaux de cosmétiques naturels, les boulangers bio qui utilisent du levain naturel) indiquent que la base des consommateurs s'élargit rapidement. L'aspiration pour une frange croissante de la population à atteindre un équilibre alimentaire, réduire son empreinte écologique, et l'expression d'une relation de proximité avec des producteurs locaux joue en faveur du développement d'un mode de production des biens et des services alternatifs à la production de masse. Les néo-artisans proposent des produits locaux à faible empreinte écologique. Cette offre renouvelée fait émerger une demande accrue de la part des consommateurs et génère un appel d'air pour des gammes de produits mieux intégrées à leurs territoires. La grande distribution, dont le modèle économique repose sur les volumes, est amenée à faire évoluer son offre vers des gammes de produits plus éthiques et locales. Le développement de la vente directe l'engage également à relocaliser ses points de distribution au cœur des centres-villes. En conséquence, le néo-artisanat écologique, sans avoir établi de projets de conquête commerciale, contribue à l'évolution des modes de production et de consommation.

Le néo-artisanat possède par nature un atout important : l'achat éthique, ou qui a du sens. « Les français qui achètent des produits locaux sont massivement convaincus par exemple que cette façon de consommer permet de faire marcher l'économie locale (97 %) »¹³. Si les chiffres globaux sur ce mouvement sont quasi inexistant à ce jour, un faisceau d'indicateurs prouve qu'il ne s'agit déjà plus seulement d'une niche :

- 7 % des produits alimentaires sont achetés en circuit court¹⁴ et le marché est en pleine progression¹⁵.
- Entre 2001 et 2020, le nombre d'AMAP est passé de 0 à 2000 soit plus de 250 000 amapiens¹⁶.
- La société « La Ruche qui dit oui », créée en 2011, possède un réseau de 1500 points de distribution et plus de 200 000 acheteurs.

Les brasseries artisanales sont passées de 246 brasseries en 2006 à 1100 en 2018. Elles représentent aujourd'hui autour de 8 % du marché de la bière¹⁷.

Déjà plus qu'une niche, mais pas encore un secteur à part entière ? Cette économie est par nature constituée d'une multitude de petits acteurs. Personne ne parle d'eux comme d'un système vertueux servant la réorientation globale de l'économie. Certes, les magazines titrent régulièrement sur des portraits de « reconversions réussies » et les circuits courts alimentaires sont vantés à l'occasion des crises sanitaires comme celle du printemps 2020. Mais elle est absente des statistiques, car aucun outil n'est capable de la mesurer. Elle est partout dans notre quotidien, mais n'est représentée par personne, n'a pas de ministère attiré, car elle dépasse les corporatismes.

¹² En 2018, l'ensemble de l'artisanat représentait 7 % du chiffre d'affaires du secteur marchand français.

¹³ Étude Ipsos « « Consommer local » : ce que veulent les Français » - L'étude a été réalisée du 22 au 27 janvier 2014, auprès d'un échantillon représentatif de 1008 Français, âgés de 18 ans et plus (méthode des quotas INSEE : sexe, âge, profession de la personne de référence du foyer, région et catégorie d'agglomération).

¹⁴ Les avis de l'ADEME « Alimentation - Les circuits courts de proximité » 2017.

¹⁵ 21 % des français privilégient lors de leurs achats alimentaires le fait que le produit soit fabriqué à proximité du lieu d'achat en 2015, alors qu'ils n'étaient que 14 % en 2009 (CRÉDOC, enquêtes Tendances de Consommation 2015 et 2009). La fréquence d'achats de produits locaux en forte progression : 80 % des consommateurs disent acheter désormais des produits locaux et parmi eux, près de 4 personnes sur 10 déclarent le faire même souvent (41 %, contre 39 % qui le font parfois et 20 % rarement ou jamais). Il s'agit surtout d'une tendance qui progresse (69 % des acheteurs de produits locaux déclarent en acheter actuellement plus qu'avant) et qui devrait continuer à se renforcer (59 % disent qu'ils vont en acheter plus dans les 6 prochains mois) - IPSOS - 2014 « Consommer local » : ce que veulent les Français.

¹⁶ <http://miramap.org/-Les-AMAP-.html>

¹⁷ Jean Blaquièrre - le Figaro - 16 mars 2019.



4. Les secteurs d'activité porteurs pour les néo-artisans écologiques

A. L'agro-alimentaire artisanal, le fer-de-lance de la relocalisation

« En moyenne, le degré d'autonomie alimentaire des 100 premières aires urbaines françaises est de 2 %. Cette situation, issue du « monde d'avant »¹⁸, a des conséquences en termes d'impact environnemental (intensité des transports routiers), mais aussi de lien social (perte de connexion entre ceux qui produisent et ceux qui consomment sur un même territoire) »¹⁹.

En cas de catastrophe naturelle ou de crise sanitaire (comme celle du printemps 2020 avec la Covid-19), cette fragilité fait ressurgir le risque de pénurie. Les maires des grandes agglomérations l'ont bien compris. Produire autour des villes, c'est une priorité pour une cinquantaine de villes réunies dans Terres en ville, association qui accompagne la construction des PAT (Programme Alimentaires Territoriaux).

Les activités de l'agro-alimentaire artisanal

Brasserie artisanale

On compte plus de 1600 brasseries artisanales aujourd'hui, contre 200 en 2009. Le réservoir de croissance est important, si l'on considère que les « craft beers » pèsent 11 % des ventes de bières aux USA, le marché de référence, contre une prévision de 7 % en France en 2020. Ou si l'on compare la consommation de bière en France (30 litres par an et en hausse), par rapport à de nombreux autres pays européens (100 litres ou bien plus pour les voisins Tchèques, Allemands ou Autrichiens). « La tendance semble profiter tout particulièrement au marché des bières artisanales. En 2018, ce marché représente en France plus de 300 millions d'euros et devrait encore bondir de 20 % par an, pour s'établir à 440 millions d'euros l'an prochain, soit 7 % du total des bières, dont les ventes en grande et moyenne surface battent des records avec 3,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Conserverie artisanale

Les ventes en circuits courts de produits bio progressent de plus de 10 % par an. Les conserves bénéficient d'un taux de croissance supérieur (25 % pour les produits d'épicerie). Les productions légumières et fruitières issues de producteurs locaux sont saisonnières. Les pics de production, pour ceux qui ne transforment pas (ils sont majoritaires), ne sont pas ou peu valorisés. Par ailleurs, la loi n°2016-138 du 11/02/2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire oblige les magasins de plus de 400 m² à rechercher un partenariat avec une association d'aide alimentaire pour lui céder ses invendus alimentaires. Ces produits ne peuvent pas tous être consommés en frais.

Il y a un besoin important de création d'ateliers artisanaux de transformation issus de ces productions et ressources locales.

Au niveau technique, ces ateliers peuvent se positionner sur l'appertisation (pasteurisation, stérilisation), la lacto-fermentation, le séchage, le sorbet, la conservation dans l'huile...

Le marché des plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM)

Le rapport FranceAgriMer 2016 note une importation de 20 000 tonnes de PPAM pour une valeur de 80 millions d'euros (et une valeur au kilo qui est passée de 2,27 en 2005 à 4,05 en 2016). Le rapport relève également une forte progression de la vente directe, attestant de l'évolution des attentes des consommateurs pour des produits locaux et de qualité.

Paysan boulanger ou boulanger feu de bois

D'après Antoine Deransart (CFPPA Montmorrot), ce n'est que le début : « Je n'ai encore jamais vu l'un d'entre eux, une fois installé, ne pas arriver à vendre le pain qu'il produisait. Il y a toujours une forte demande dans la plupart des régions. On peut facilement imaginer un paysan boulanger dans chaque canton. Faites le calcul : le potentiel d'emplois est considérable. »

D'autres secteurs de l'agro-alimentaire artisanal bénéficient du même engouement.

¹⁸ Mondialisation de échanges, système du « juste à temps » pour limiter les stocks...

¹⁹ Cabinet Utopies, note de position #12 de mai 2017 : Autonomie alimentaire des villes : État des lieux et enjeux pour la filière agro-alimentaire française.



B. Autres secteurs concernés par la relocalisation de l'économie

Le vintage « est une pratique qui existe depuis belle lurette, mais depuis quelques années, les jeunes tirent le marché à la hausse », détaille Cécile Poignant, prospectiviste. « Plusieurs facteurs l'expliquent : la crise économique, la prise de conscience que la mode est une industrie polluante, le besoin de faire durer les choses et l'envie de s'habiller de manière moins uniforme ». Selon l'Institut Français de la Mode (IFM), le pourcentage de Français qui déclarent avoir acheté des vêtements d'occasion durant l'année a doublé entre 2010 et 2018, pour s'établir à 30 %. « En 2019, ce devrait être 40 % », ajoute Thomas Delattre, responsable études à l'IFM.

Les activités de récupération, matérialisées notamment par les « Ressourceries » (52 en 2008, 104 en 2013, 150 en 2017), se développent à grand pas. L'ADEME estime ainsi à 1 250 millions d'euros par an le chiffre d'affaires lié au réemploi et à la réutilisation. La réparation représente également un potentiel d'emploi considérable dans le secteur artisanal²⁰. Le site <https://www.annuaire-reparation.fr/> par exemple, lancé par l'ADEME, recense les entreprises artisanales positionnées sur cette thématique.

Alors qu'il n'existait presque pas il y a vingt ans, le secteur du cosmétique bio et naturel a pesé en 2018 quelque 757 millions d'euros de chiffre d'affaires en France, en hausse de 19 % et représentant 6,4 % du total des cosmétiques. Le secteur est très dynamique grâce aux PME qui le composent. L'association professionnelle Cosmebio compte 580 marques appartenant à 420 entreprises : la moitié sont des TPE générant un chiffre d'affaires de moins de 500 000 euros. Et ce chiffre n'intègre pas les centaines de petites entreprises spécialisées qui fonctionnent essentiellement avec le marché local. Les entreprises commercialisent leurs produits pour l'essentiel par le réseau des pharmacies, des magasins bio et sur Internet. Le label ne défend pas que des produits bio : son but est avant tout de promouvoir une consommation plus raisonnée, avec des produits écologiques, sains et naturels. Au premier semestre 2019, les marques labellisées ont enregistré une croissance de 31 % de leurs ventes par rapport à la même période de l'année précédente. Elles répondent à un besoin de traçabilité, demandé par les consommateurs qui veulent être rassurés après les débats sur le parabène et les perturbateurs endocriniens.

Le secteur de la réparation (électro-ménager, électronique) connaît également un fort développement. Ces savoir-faire ne font pas partie de notre champ d'étude à proprement parler mais ils sont utilisés fréquemment par les néo-artisans (récupération/réparation de tanks à lait pour les brasseurs artisanaux, de machines-outils pour les ébénistes...). Ce sont des métiers supports de l'économie circulaire écologique et artisanale. Ils permettent notamment de diminuer les investissements et donc d'améliorer le modèle économique (démarrage avec du matériel d'occasion, de l'ingéniosité...).

Le secteur des services, dont les commerces de proximité de vente de produits locaux, bio, les chambres d'hôtes, les lieux d'activité nature... sont autant d'activités supports, qui mettent en valeur et contribuent au développement du néo-artisanat tel que défini ici.

C. Un nouveau lien entre les territoires (collectivités locales) et les néo-artisans

Un territoire organisé (au sens administratif) a pour mission d'améliorer la qualité de vie de ses habitants, l'économie, la culture, la sécurité sanitaire. Cependant ces limites administratives peinent à répondre à certaines attentes des citoyens sur l'environnement, la sécurité/qualité de l'approvisionnement alimentaire. Pour plus d'efficacité, certaines politiques publiques ont tenté de dépasser ces limites.

²⁰ En Normandie, le secteur de la réparation fait travailler environ 3 800 entreprises et plus de 8 000 salariés (CRMA 2016).



Prenons l'exemple de l'eau : les agences de bassin ont dépassé la notion de territoire administratif pour épouser les cours d'eau et les espaces qu'ils traversent.

Les Plans Alimentaires Territoriaux²¹ (34 collectivités et 14 territoires de projet en 2019) répondent à un raisonnement identique : les agglomérations créent des partenariats avec le monde rural pour sécuriser l'approvisionnement et en même temps protéger l'environnement. Il se dessine ainsi un nouvel « espace » lié à cet objectif : faire passer le taux d'autosuffisance des territoires de 3-4% à 15 %²². Pour y arriver, il est nécessaire que de nouveaux porteurs de projet s'investissent dans la production et la transformation agricole, dont les « néo-artisans » sont des acteurs à part entière.

Les tiers lieux (espaces ouverts et hybrides, ayant pour principale vocation de faciliter la rencontre entre des acteurs hétérogènes, et de créer ainsi de la richesse économique et sociale) impliquent bien souvent des « néo-artisans »²³. Dans cette configuration, l'espace en question est généralement réduit, et l'interlocuteur local : par exemple, le Parc Naturel, la communauté de communes ou/et la ville voisine... l'atelier partagé constitue un autre exemple d'outil permettant à la fois de mutualiser les moyens, de favoriser la créativité, l'innovation, de se professionnaliser...²⁴

Les formes de ces espaces varient en fonction de l'intention de départ motivant l'activité et du service apporté ; elles donnent lieu à des coopérations inédites entre porteurs de projet et collectivités territoriales. Ces particularismes propres aux projets des territoires sont d'ailleurs préconisés par la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts)²⁵ qui en 2017, incitait à « créer une nouvelle gouvernance territoriale, plus horizontale et participative ».

Lorsque les collectivités s'engagent ainsi dans la voie de l'économie circulaire écologique (intégrant l'autonomie alimentaire), elles constituent un formidable appel d'air pour les porteurs de projets, en fournissant un écosystème favorable au développement d'une activité en phase à la fois avec leurs aspirations et avec les objectifs politiques du territoire.

Les exemples en ce sens se multiplient. Citons-en deux tirés du dossier de la Banque des Territoires :

- « Le village 'en transition' d'Ungersheim, dans le Haut-Rhin, qui affiche dans ses '21 actions pour le 21e siècle' un objectif d'autonomie alimentaire. La commune a déjà engagé de nombreuses actions en ce sens, indique le CGDD, comme la mise en place de la restauration scolaire 100 % bio depuis 2009, la création d'une exploitation maraîchère bio de 8 hectares en chantier d'insertion, l'aménagement d'une légumerie-conserverie et la construction d'une cuisine collective bio pour la restauration scolaire ».
- L'écopôle alimentaire développé par la communauté de communes de la région d'Audruicq (Pas-de-Calais), reconnu pôle d'excellence rurale du pays de Calais. Ce projet transversal autour de l'alimentation, qui repose sur deux structures opérationnelles de l'économie sociale et solidaire représentant 40 emplois, a une dimension non seulement économique, mais aussi sociale et culturelle (plate-forme de distribution de paniers bio et de produits locaux, valorisation des savoir-faire des métiers de bouche, stages de formation, éducation à la diversité alimentaire, pédagogie autour de la biodiversité et du « jardin au naturel », etc.).

²¹ <http://rnp.at.fr>

²² Étude Utopie 2017 : « Selon le placement du curseur et la nature des enjeux, un niveau d'autonomie alimentaire moyen « raisonnable » peut être envisagé autour de 10-15% selon les aires urbaines ».

²³ Les exemples de tiers lieux sont nombreux. En voici deux pour info :

<https://www.lekrabo.fr>

<https://www.facebook.com/lajoliecolo>

²⁴ Voir par exemple :

<https://microfactory.be> - Bruxelles

<http://lescopeauxnumeriques.fr> - Rouen

²⁵ Pour aller plus loin sur cette question, voir l'analyse du Ministère de la Transition écologique et Solidaire : l'alimentation : un nouvel enjeu de développement durable pour les territoires, sept 2017.

<https://www.banquedesterritoires.fr/l'alimentation-nouvel-enjeu-de-developpement-durable-pour-les-territoires>



Ce mouvement n'est pas réservé aux seules communes. Ainsi les Parcs Naturels régionaux jouent également un rôle de catalyseur et d'animateur territorial. De nombreux exemples sont disponibles dans leur revue²⁶.

Parallèlement, des acteurs privés et des associations créent des outils à destination des collectivités, des groupes « projets » ou apportent leur appui aux territoires. Citons par exemple :

- Terres de liens : outil d'achat de terres permettant de faciliter l'installation agricole sur des projets d'économie locale et écologique - <https://terredeliens.org>.
- Villages vivants : outil d'achat immobilier pour créer des tiers lieux, des activités de service en rural - <https://villagesvivants.com>.
- Les Localos : outil d'accompagnement des territoires ruraux dans leur réorientation vers une économie locale et écologique - <https://www.localos.fr>.

La logique « communes », que l'on retrouve chez les néo-artisans interrogés pour cette étude, est alors d'être coproducteur de son territoire plutôt que simple consommateur ou usager. Cette « éthique de l'échelle » comme la nomme Agnès Sinäi, enseignante à Sciences-Po, permet d'allier les alternatives existantes, d'organiser les modes de vie *in situ* et d'être en relation avec son environnement naturel, en autonomie, sans pour autant être en autarcie.

5. Des métiers qui nécessitent des écosystèmes locaux adaptés

La viabilité économique des activités artisanales écologiques nécessite de maîtriser de la manière la plus autonome et résiliente possible la chaîne de production et de vente : énergies renouvelables, matières premières locales (si ces matières premières sont importées majoritairement, alors nous n'avons plus affaire à de l'artisanat écologique, mais à du simple artisanat), outils, savoir-faire, distribution, vente, clientèle...

Pour cela, ces entreprises s'inscrivent dans un périmètre restreint qui peut correspondre à un « bassin de vie ». En termes géographiques, les ressources de l'activité sont ainsi nécessairement localisées. Or, dans la plupart des parcours observés, si la partie centrale de la production (outils et savoir-faire) est assurée, la maîtrise de l'énergie et celle de la distribution et de la vente restent problématiques, fragilisant ainsi l'ensemble de l'entreprise.

Ainsi, la production d'énergie renouvelable localisée et la construction d'un réseau de distribution et de vente basé sur une clientèle locale représentent des investissements en termes de temps, de finances et de compétences qui ne sont souvent pas anticipés par les porteurs de projets. C'est l'un des points de fragilité du modèle économique néo-artisanal.

Ces points faibles nous indiquent les améliorations à apporter pour soutenir le développement de ce champ d'activités. Là où le modèle industriel est favorisé par l'accès à l'énergie fossile encore peu onéreuse, la consommation de masse ou encore la division du travail qui lui permettent de dégager des marges et des profits, le modèle artisanal écologique doit trouver d'autres chemins.

Pour répondre à ces défis et concurrencer ce modèle dominant, des pistes comme la mutualisation et la coopération sont à creuser²⁷. Le (re)développement récent des coopératives et l'évolution de leurs statuts laissent entrevoir de nouvelles opportunités pour permettre la consolidation des entreprises artisanales écologiques. En effet, la création de coopératives permet de mutualiser les besoins, les

²⁶ https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/document/centre_de_ressources/revue_76_oct_2015_0.pdf

²⁷ www.artisansdavenir.fr : appui pour le lancement, optimisation de la gestion d'atelier, groupes d'appui et de conseils [...] pour des néo-artisan, dans les métiers d'art.



investissements, les compétences et les réseaux de distribution²⁸ et ainsi dégager des marges de manœuvre collectives. D'autre part, lier des coopératives de production à des coopératives de consommation permet là aussi de peser, voire de construire des marchés ! La technologie blockchain²⁹, mise à la disposition des acteurs locaux, pourrait sans doute améliorer les performances commerciales ou énergétiques par exemple.

Ces actions, hors de portée des entreprises individuelles, ont besoin d'être soutenues.

À la rencontre de dix néo-artisans écologiques déjà installés

Les membres du groupe de travail ont réalisé 10 entretiens semi-directifs auprès de « personnes reconverties », investis sur des métiers locaux et écologiques et ayant réussi leur lancement. Ce travail n'a pas de valeur statistique. Il permet de comprendre et analyser ce qui leur est commun, ce qui leur est spécifique et ainsi de mieux construire des propositions d'action ciblées.

Les néo-artisans appartiennent à la classe moyenne et disposent d'un haut capital culturel et de formation. Ils ont eu des parcours professionnels dynamiques favorisant l'adaptation, l'entrepreneuriat et la communication.

Il existe souvent un « conflit déclencheur » (plan social, conflit de valeurs, perte de sens professionnel, crise familiale) qui motive cette démarche de reconversion choisie. Il est fait mention dans un cas d'un « appel de la nature », engagement en faveur de la biodiversité. Dans les autres cas : de l'expression d'un rêve non-réalisé, d'une passion commune à deux associés. Ils bénéficient d'un soutien moral de proximité (conjoint, ami, proche).

Ils ont suivi une formation « cœur de métier » (via Savoir-Faire & Découverte, par exemple) et/ou se sont formés sur le tas (pour l'un d'entre eux, avec le prédécesseur). Le choix de la thématique d'exercice résulte d'une dérive de la formation initiale/résonance avec intérêt personnel/par capillarité/par choix d'un avantage concurrentiel/par hasard de lieu. Ils restent hors cadre d'accompagnement traditionnel ou peu intégrés (CCI, Pôle Emploi, banques, syndicat agricole ou pro). Il y a un rejet du formalisme (perte de temps, pas adapté...).

Il y a un apport financier personnel permettant le démarrage et une réutilisation de compétences acquises dans l'emploi précédent (marketing, comptabilité). Les liens avec le territoire administratif (élus, collectivités...) sont souvent inexistants, avec parfois des difficultés d'intégration au tissu local. Dans un cas, c'est le premier maillon d'un processus de gentrification urbaine.

L'activité est peu rémunératrice (moins que la précédente avant reconversion) sans pour autant de mention que cela soit un problème (« on arrive à vivre », SMIC). Il y a parfois des compléments à l'activité principale (gîte, visites du site). Les porteurs de projet se créent un écosystème local (fournisseurs de proximité/lieu d'exercice/échanges démonétarisés) - Un cas de projet « pollinisateur » enclenchant une logique vertueuse et fédérant des soutiens d'horizons variés et créant un espace d'accueil pour d'autres projets de même valeur.

Village magazine « le grand retour des métiers manuels »

Comme Jocelyne, de plus en plus de personnes changent de métier pour travailler de leurs mains, quitte à gagner beaucoup moins d'argent. En 2010, un créateur d'entreprise artisanale sur quatre était ainsi un diplômé de l'enseignement supérieur. « L'artisanat a toujours accueilli des porteurs de projets

²⁸ Voir par exemple la coopérative « Les Fermes de Figeac ».

²⁹ Technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle.



attirés par les valeurs propres de la petite entreprise », explique Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA). Dans les années 1970, il y avait eu la vague des néo-artisans. Aujourd'hui, le phénomène de nouveaux entrants semble plus important. 31 % des nouveaux entrepreneurs de l'artisanat viennent d'autres horizons professionnels. La part des diplômés de l'enseignement supérieur est aussi passée de 15 % en 2006 à 26 % en 2010. Ces artisans reconvertis viennent avec les compétences et l'expérience qu'ils ont développées dans leur première vie professionnelle. C'est intéressant, car la revitalisation des communes, notamment rurales, passe par le développement de l'activité commerciale et artisanale de proximité. Fondateur de Savoir-Faire & Découverte, société qui propose des formations allant jusqu'au diplôme partout en France grâce à un réseau d'une centaine d'artisans et paysans, Arnaud Trollé confirme cette tendance « Pour beaucoup, c'est le projet d'une vie. L'engagement est fort. Financièrement, ils sont prêts à faire des sacrifices importants ».

Témoignage d'un enseignant CFPPA / boulanger au feu de bois (CFPPA Montmorrot) L'âge de faire - octobre 2019

Antoine Deransart est responsable de la formation de paysan boulanger au Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Montmorrot, dans le Jura. C'est l'une des formations pionnières dans le domaine, et l'une des rares qui continue d'exister. Depuis 2011, Antoine Deransart et ses collègues forment chaque année une vingtaine de futurs agriculteurs à la production et à la transformation de céréales en agriculture biologique.

Au programme : « Fonctionnement des sols et conduite culturale », mais aussi gestion du stock des céréales, « étude des phénomènes à l'œuvre phase d'écrasement du grain », ou encore « conduite des pétris et gestion des températures » du four.

« Quand on a lancé la formation, elle intéressait surtout des agriculteurs déjà installés qui voulaient créer une activité de transformation de leurs céréales, pour vendre du pain ou de la farine en circuits courts et conserver sur la ferme la valeur ajoutée ainsi créée. Aujourd'hui, il s'agit à 95 % de personnes en reconversion professionnelle, qui ne sont pas issues du milieu agricole, mais qui ont les mêmes motivations : maîtriser l'ensemble de la filière, pour des raisons économiques, mais aussi par désir d'une autonomie plus globale », détaille le formateur.

6. Des besoins spécifiques non pris en compte pour l'accompagnement et de formation au moment de l'installation

Les porteurs de projet rencontrés ont largement évoqué la difficulté à obtenir des informations pratiques, parmi lesquelles nous avons identifié :

- Des difficultés d'accès aux ressources pratiques, techniques qui peuvent être liées à l'outil (l'atelier), aux gestes et aux savoir-faire, aux réseaux de fournisseurs voire de distributeurs, et plus globalement aux marchés liés à ce type d'activité.
- Des difficultés d'accès à l'acquisition de compétences spécifiques ou connexes liées à l'entrepreneuriat (étude de marché, gestion financière et comptable, recherche de financements, communication...).
- Des difficultés d'accès liées à la connaissance des lieux d'implantation de l'activité (marché local et potentiel, connaissance de l'écosystème local y compris de la clientèle, lieux d'implantation possibles...).

Ces éléments issus du terrain se retrouvent dans les enquêtes portant sur plus généralement sur la reconversion choisie. Les personnes sondées estiment qu'elles ont manqué d'information et d'aide (pour



52 % des sondés), mettent en avant la complexité des démarches lors de l'installation (42 %) et évoquent aussi des difficultés de financement (39 %)³⁰.

Prenons, pour illustrer, 3 exemples de projets « néo-artisans » qui rentrent dans le cadre de cette note, afin d'en percevoir certaines spécificités :

- Un boulanger bio cuisant son pain au feu de bois, installé en rural, va investir moins et de manière différente qu'un boulanger urbain classique : auto-construction du four, absence de chambre de pousse pour certains, pas de magasin s'il livre en AMAP et en magasin bio, donc pas de fonds de commerce... Les critères de rentabilité ne sont pas les mêmes qu'une boulangerie urbaine. Les « business plan » habituels ne sont pas adaptés.
- Une partie des fabricants de cosmétiques naturels font le choix de produire leurs propres plantes. Après une première transformation (en macérât, huiles essentielles...), ils vont utiliser cette matière première dans leur production. Ces entrepreneurs font donc au moins deux métiers : celui de producteur (agriculteur) et celui de fabricant. La période de fabrication n'est donc pas linéaire tout au long de l'année (en fonction des récoltes) et la gamme dépend aussi des productions mises en œuvre.
- Le transformateur artisanal de fruits et légumes invendus (en provenance des supermarchés notamment) ou en surplus (forte période de production des agriculteurs locaux) doit créer un réseau de partenaires « fournisseurs » fiables, adapter constamment ses recettes en fonction de l'approvisionnement disponible (différent chaque semaine en fonction des invendus).

Les chambres consulaires et une bonne partie des conseillers des porteurs de projet³¹ ne sont pas formés à cette économie locale et écologique qui bouscule les notions de « métier » et de « territoire ». Ils ne disposent pas d'une grille d'analyse permettant de conseiller le porteur de projet sur les aspects environnementaux et sociaux de son activité. Ils n'ont pas développé ou adopté d'outils d'accompagnement spécifiques comme a pu le faire le groupe One en Belgique, structure qui s'est positionnée sur ce public de néo-artisans (voir encadré). C'est la raison principale pour laquelle les porteurs de projet que nous avons rencontrés disent ne pas s'appuyer sur eux.

Or ces éléments d'accompagnement spécifiques semblent essentiels pour favoriser l'installation des néo-artisans et la transition écologique. Ils constituent à la fois des soutiens importants à la réussite des parcours (en termes qualitatifs et quantitatifs), mais sont aussi des outils dont peuvent se saisir les territoires pour développer les implantations locales et contribuer à la relocalisation de leur économie. Face à la demande spontanée des futurs « néo-artisans », sur le terrain, en France, d'autres acteurs, parfois constitués en réseau national, ont acquis une certaine expertise, sur l'accompagnement des porteurs de projet de ce type³².

En matière de formation également, l'offre évolue. Certains Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) proposent des formations pour devenir paysan boulanger³³ au feu de bois, ou des options pour apprendre à transformer d'une manière artisanale des fruits et légumes³⁴.

Au-delà des institutions, des acteurs privés s'organisent, en marge du système éducatif classique. Ils proposent des parcours de compagnonnage, des formations, avec des modalités adaptées à un public d'adultes en reconversion choisie. Citons par exemple :

- Ferme d'Avenir, avec un programme qui permet d'insérer des réfugiés dans les activités agricoles³⁵.

³⁰ Sondage Afpa-OpinionWay, op. Cit., 2014.

³¹ <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/se-faire-accompagner/reseaux-professionnels-laccompagnement/reseaux-nationaux-daccueil>

³² Voir p.30 la liste non exhaustive de structures d'accompagnement spécialisées ou qui ont intégré cette demande, à travers une approche spécifique.

³³ https://www.cfppamontmorot.fr/medias/BPREA_maj_1119_mail.pdf

³⁴ <https://www.epl-lozere.fr/cfppa-de-florac/>

³⁵ <https://fermesdavenir.org/fermes-davenir/pole-formation/programme-compagnonnage>



- Savoir-Faire & Découverte, réseau d'une centaine de professionnels, engagés dans des pratiques écologiques et l'économie locale, qui transmettent leur savoir-faire et leur métier via une pédagogie par la pratique³⁶.
- L'école internationale de boulangerie : organisme pédagogique destiné à se former à la boulangerie artisanale pain au levain naturel en une dizaine de semaines³⁷.

Il faut y ajouter la formation informelle, que certains artisans et agriculteurs apportent, sous forme de visite, woofing³⁸... sur leur temps libre, auprès de porteurs de projet qui n'ont souvent pas d'autres solutions que de frapper aux portes de ceux qui savent faire.

Face aux enjeux, l'offre semble limitée, tant du point de vue des contenus que de la pédagogie. L'étude « Circuits courts alimentaires. Enjeux économiques et perspectives pour les territoires » du think tank www.pourlasolidarite.eu paru en 2018 fait état de « forts besoins en compétences si l'on veut répondre à la demande croissante en produits transformés issus de l'économie locale ». Malheureusement, aucun chiffrage précis ne vient matérialiser ce besoin. Les conclusions de la Convention citoyenne pour le climat vont dans le même sens. Un des grands objectifs est « Accompagner la reconversion des entreprises et la transformation des métiers au niveau régional ». Dans les mesures concrètes, il est fait état « d'un besoin d'investissement massif pour la transition professionnelle (...) »³⁹.

Le coût des formations est souvent un frein aux reconversions professionnelles, notamment pour les publics aux ressources limitées. Se former à l'École Internationale de Boulanger représente un budget de plus de 12 000 €. La majorité des demandeurs d'emploi ou les étudiants en rupture et réorientation scolaire⁴⁰ n'ont pas les moyens de financer ce type de formation. Lorsqu'ils s'adressent à Pôle Emploi, il leur sera proposé au mieux une place dans une école en contrat avec la Région qui prépare au CAP. Le bénéficiaire recevra un enseignement et des modalités pédagogiques peu adaptés à son projet. Savoir-Faire & Découverte reçoit ainsi chaque année des jeunes diplômés du travail du cuir, de l'agriculture, de la boulangerie, qui viennent se former aux techniques et aux spécificités organisationnelles d'un néo-artisan après un parcours diplômant.

L'accompagnement : le Groupe One en Belgique

Le Groupe One (Belgique) est une structure d'accompagnement belge (présente en Wallonie et à Bruxelles) créée en 1997 dont le but est de favoriser la transition vers une économie locale et solidaire. Le groupe compte désormais une cinquantaine d'employés. Ils ont deux axes de travail : développement économique local avec des soutiens à des porteurs de projet (circuits courts, économie sociale et solidaire, agriculture, artisanat...) et travail sur la finance, l'économie verte et le management environnemental (pas développé durant l'entretien).

Un de ses animateurs, Alexandre Bertrand, témoigne : « Le groupe accompagne des personnes venant de « l'Ancien monde » (banque, médecin). Les reconversions sont de plus en plus issues de ces professions. Elles ne demandent pas des efforts énormes, car les personnes sont déjà instruites ou formées. Pour ce genre de profil, la recherche de financement et la création d'un plan financier prennent peu de temps. Ils viennent d'horizons et de qualifications divers. Les projets à vocation sociétale ont un meilleur taux de réussite que les autres ».

³⁶ www.lesavoirfaire.fr

³⁷ <https://ecoleinternationaledeboulangerie.fr>

³⁸ <https://woof.fr>

³⁹ <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/objectif/accompagner-la-reconversion-des-entreprises-et-la-transformation-des-metiers-au-niveau-regional/>

⁴⁰ 14 % des jeunes diplômés de niveau bac+5 ou plus décident de changer radicalement d'orientation dans les deux années suivant leur diplôme (chiffre collecté par l'Association pour l'emploi des cadres) - voir aussi : <https://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/universite-47-2-des-premieres-annee-ne-passent-pas-en-deuxieme-annee-3498/>



Alexandre a accompagné pendant un an 45 entreprises pour une création de 60 emplois. La durée d'accompagnement est courte (7 à 14 heures).

Le cas d'Erik Klaassen, boulanger

Erik Klaassen, boulanger au feu de bois depuis 1998 dans le Pays d'auge témoigne : « quand j'ai préparé mon installation (cuisson au feu de bois, pas de chambre de pousse, farine bio, pétrissage manuel...), j'ai demandé à rencontrer l'école de boulangerie de Caen afin d'avoir des conseils. Mon interlocuteur m'a répondu « nous ne sommes plus au Moyen-Âge ». Aujourd'hui, ce sont eux qui me téléphonent pour que j'intervienne auprès de leurs étudiants. Ils voient bien qu'il y a une dizaine de personnes qui font la queue pour acheter notre pain le dimanche matin au marché ».

Beaucoup de conditions sont réunies pour que le néo-artisanat écologique se développe en France : les préoccupations environnementales et le souhait, partagé par une frange importante de la population, de tenter une autre mode de vie, un rapport au travail et la consommation. Il ne s'agit pas de dire que la situation des néo-artisans est toujours confortable et dénuée d'embûches. Aux difficultés liées à l'installation de tout projet entrepreneurial (rapport distant des réseaux bancaires, soutien mesuré des acteurs institutionnels) viennent s'ajouter par la suite des équilibres économiques difficiles à trouver et la pleine acceptation d'un mode de vie frugal, parfois une insertion professionnelle à trouver sur le territoire d'installation.

Pour autant, le retour d'expérience des néo-artisans rencontrés est très positif. Ce rapport à l'activité, à l'environnement, cette volonté de vivre en accord avec ses convictions (limiter son empreinte écologique), ce souhait de se réaliser par le geste et la maîtrise intégrale d'un processus de production, cette capacité de s'organiser autrement dans son activité productive sont des aspects essentiels du néo-artisanat qui ont été valorisés par nos interlocuteurs.

Le manque d'information et d'accompagnement adaptés sont des freins au moment de l'installation. Des structures et des initiatives existent sur le territoire, des organismes de formation épaulent les néo-artisans. Mais pour envisager un changement d'échelle et répondre aux aspirations sociétales, il apparaît nécessaire d'étoffer l'actuel dispositif.



II. Trois propositions pour faciliter le développement du néo-artisanat écologique



I. Inviter chaque citoyen à découvrir le néo-artisanat écologique

Le citoyen est en demande d'une consommation plus responsable, locale, écologique. Or il existe déjà, près de chez lui, des acteurs économiques engagés, prêts à partager leur univers. Trois initiatives pourraient être prises :

- Organisation de l'opération intitulée « Les Gestes Partagés » : une découverte participative de 2 à 3 heures dans l'atelier d'un artisan engagé dans l'économie locale et écologique, pour partager, en petit groupe, sa passion, l'univers lié à son métier. Chacun pratique un geste, une technique⁴¹ et les faire découvrir peut participer à faire prendre conscience de la réalité des métiers⁴².
- Développer et diffuser un guide de questionnement⁴³ pour celles et ceux désirant initier un projet : le porteur de projet est questionné sur ce qu'il veut mettre en œuvre, vérifie dans quelle mesure son projet rentre bien dans le cadre du développement local et écologique, analyse comment il se projette dans le territoire, comment il crée ou rejoint l'écosystème local. C'est un outil d'orientation qui peut permettre aux personnes de structurer leur idée de projet. Il se présentera sous format papier et numérique (grille d'auto-questionnement) et pourrait être relié à une base d'expériences.
- Éditer, diffuser un « mooc » (écrit et e-vidéo via web) sur le néo-artisanat local et écologique : témoignages de créateurs « néo-artisans », de « territoires bio-région », de conseillers à la création d'activité, d'analyses d'expert... ces éléments seront présentés sur un site Internet, et le guide de questionnement y sera présent sous forme interactive.

Les cibles :

- Les actifs qui veulent s'engager dans une reconversion.
- Les professionnels de l'accompagnement.
- Les territoires (ses représentants dont les élus...).
- Les citoyens consommateurs : ceux qui s'impliquent dans des projets collectifs, qui s'engagent via des associations...

Les messages :

- « Il est possible et réaliste de s'installer (se reconvertir) dans les métiers de l'économie locale et écologique », quels que soient le bagage de départ et l'expérience.
- Ce sont des métiers-passion, concrets, porteurs de sens, utiles socialement et écologiquement (pour l'individu et pour le territoire).
- L'installation sur un territoire de ces métiers est un facteur d'attractivité (ces métiers attirent un public d'actifs plutôt jeunes, parfois en reconversion choisie, ayant déjà souvent un bagage professionnel et culturel important).

La stratégie :

- S'appuyer sur ceux qui sont déjà engagés dans cette économie :
 - Les professionnels (des artisans souvent engagés dans des projets qui ressemblent à ceux que les actifs veulent monter).
 - Les associations et organisations qui mettent en place des événements (salons, foires) sur les thématiques liés reconversions professionnelles choisies et/ou le développement local et écologique.

⁴¹ Une expérience a été menée entre 2015 et 2017 qui consistait à proposer des temps de « rencontre active » : l'opération Les Gestes Partagés, financée par les Régions Normandie et Occitanie (via FEDER) : 2 à 3 heures dans l'atelier d'un artisan engagé dans l'économie locale et écologique, pour partager sa passion, son univers métier, par la pratique d'un geste, d'une technique, avec lui.

⁴² Des initiatives existent, comme par ex <https://www.entrepriseetdecouverte.fr/> : près de 2000 entreprises pour des visites. Peu à ce jour proposent cependant des phases de partage concrète du savoir-faire, avec un système de réservation performant. Aucune n'a pris le parti de s'intéresser exclusivement aux savoir-faire porteurs d'une relocalisation écologique de l'économie.

⁴³ Ce guide sera co-construit par des acteurs « accompagnement » déjà spécialisés. Le financement pourra être assuré par le ministère de la Transition écologique et solidaire, en lien avec la BPI.



- Les institutions spécialisées : ainsi, le ministère de la Transition écologique et solidaire pourrait développer une entrée spécifique sur ce sujet sur le site Internet.
- Faciliter la mise en relation entre les porteurs de projets (futurs néo-artisans) et les accompagnants, les territoires sur des espaces interactifs.
- S'intégrer, participer à des événements existants, à travers des conférences et des stands, afin de promouvoir l'opération Les Gestes Partagés.

Exemples d'événements :

- <https://www.vocationslefestival.com/>
- <https://www.salon-vivreautrement.com>

Résultats attendus :

- Sensibilisation du citoyen à l'intérêt de ces métiers, des produits qui sont proposés et de leur accessibilité.
- Accès plus facile du public aux informations concernant ces métiers, aux territoires moteurs...
- Repérage des actifs qui souhaitent s'engager via les outils.
- Plus grand intérêt porté par les chargés de mission, les conseillers à la création d'activité à cette cible des néo-artisans écologiques.

2. Créer un néo-compagnonnage au service des néo-artisans

La rareté des formations « ad hoc », l'absence quasi générale de prise en compte de ces activités sur et par les territoires, l'absence des chambres de commerce ou autres institutions pouvant générer des connaissances spécifiques sur cette nouvelle économie et donc l'absence de point d'informations adaptés rendent le chemin plus ardu et moins sécurisant pour les prétendants au néo-artisanat écologique.

Pour autant, les enjeux en matière de relocalisation d'une économie plus résiliente n'ont jamais été aussi prégnants. La crise sanitaire mondiale que nous traversons le souligne de manière encore plus aigüe. Les néo-artisans ont le souhait de voir la société évoluer. Ils sont donc prêts à partager leur expérience.

La proposition concrète est constituée de trois éléments complémentaires.

A. Développer un réseau de professionnels « engagés » pour permettre le compagnonnage, le tutorat, le mentorat⁴⁴

La pédagogie qui consiste à intégrer (ou mettre en relation) des apprenants dans un univers professionnel dans lequel les porteurs de projets envisagent de se lancer permet de construire les parcours en connaissance de cause et d'apprendre par la pratique. Le renouveau de l'apprentissage va dans ce sens. Face à une population adulte (dont une bonne partie a plus de 30 ans d'ailleurs, âge limite pour les contrats d'apprentissage), motivée et possédant souvent déjà un bagage scolaire conséquent, cette méthode permet d'obtenir des résultats intéressants⁴⁵.

Nous proposons de faciliter ce tutorat, mentorat, compagnonnage, par une rémunération juste du professionnel, correspondant au temps passé à transmettre et à accompagner. Nous sommes dans une démarche d'apprentissage.

⁴⁴ Rappel sur les différences entre les trois termes :

- Compagnonnage : apprentissage via des maîtres, soit en individuel, soit en petit groupe.
- Tutorat et mentorat : aide individualisée d'un professionnel (dans l'entreprise ou non) pour l'acquisition de connaissance, de compétences ou de relationnel ;

⁴⁵ Dans le secteur de l'agro-alimentaire par ex, le taux d'installation après des formations de 5 à 20 jours dépasse les 60 % avec la pédagogie par la pratique.



B. Créer et délivrer une formation à destination des chargés de mission, facilitateurs, conseillers⁴⁶ axée sur :

- Les spécificités de cette économie circulaire, locale, écologique.
- Les besoins des porteurs de projet.
- Le potentiel de création
- Les nouveaux critères permettant de juger de la pertinence des projets au vu des nouveaux enjeux sociétaux, écologiques.

C. Mobiliser le réseau de mécénat de compétences

Il s'agira d'utiliser ce dispositif déjà existant afin d'orienter les compétences vers les néo-artisans, à l'image de ce qui se fait pour les ONG engagées dans des actions humanitaires. Nous proposons d'informer les entreprises et d'animer ce dispositif, en nous inspirant d'initiatives existantes⁴⁷.

Partenaires, financeurs possibles :

- Les fonds de formation, notamment transition pro (pour les parcours longs).
- Le Compte Personnel de formation).
- Les OPCO (formation de formateur).
- Programme Erasmus et Socrate : création de programmes de formation de formateurs.
- Le fonds de dotation territorial comme pourrait constituer l'outil de financement.

Stratégie globale pour développer le réseau de professionnels référents :

Nous appuyer sur :

- Des territoires partenaires, via les incubateurs, destiné à l'expérimentation.
- Des professionnels (artisans, agriculteurs) déjà engagés dans cette économie et prêts à accompagner et à transmettre.
- Des compétences d'autres secteurs, dont certaines sont utiles pour cette nouvelle économie : logistique, relations sociales...
- Des moyens d'animation, avec des professionnels formés aux spécificités du développement de cette nouvelle économie.

Les publics cibles :

Cette offre d'accompagnement sera proposée aux porteurs de projet et aux professionnels de l'accompagnement spécialisés dans les créations de petites structures.

- Porteurs de projet où nous distinguons parmi les profils des porteurs de projet :
 - Des personnes déjà averties, assez autonomes, que l'on peut accompagner pour faire le lien entre les institutions et l'écosystème local dans lequel elles doivent s'intégrer (cf. exemple du groupe One en Belgique).
 - Des personnes moins autonomes et avec peu de réseaux. Des financements publics sont déjà fléchés sur ces personnes et il suffirait de les orienter de manière plus volontariste vers le développement local et écologique.
- Professionnels de l'accompagnement aux porteurs de projet (consulaires, territoires, associations...).

⁴⁶ L'association Savoir-Faire & Co prépare dans le cadre du projet Rural F (Erasmus), du matériel pédagogique et un programme de formation pour apporter aux agents de développement la compétence de « facilitateur » de projets circuits courts alimentaires - Voir <https://www.ruralfacilitator.eu/en/>

⁴⁷ Exemple <http://www.passerellesetcompetences.org>



Résultats attendus :

Pour les porteurs de projet, il est nécessaire d'avoir une plus grande accessibilité :

- Aux ressources liées au « cœur du métier » : ressources pratiques, techniques, liées à l'outil (l'atelier), aux gestes et aux savoir-faire, aux réseaux de fournisseurs voire de distributeurs, et plus globalement aux marchés liés à ce type d'activité.
- Aux ressources liées à l'acquisition de compétences connexes (l'étude de marché, la gestion financière et comptable, la recherche de financements, les aspects de communication).

Pour les conseillers, tous ceux qui accompagnent les porteurs de projet : une meilleure prise en compte des spécificités de cette nouvelle économie et en conséquence un conseil adapté.

3. Engager une recherche sur les effets du néo-artisanat sur la société et les besoins pour assurer son développement

Face à l'absence de statistiques disponibles sur ces sujets, il ne nous a pas été possible d'étayer nos propos avec des chiffres dans la première partie de la note. Si nous avons collectivement l'ambition de rendre compte de l'utilité (et de la nécessité) de ces reconversions choisies vers le secteur de l'économie locale et écologique, il semble indispensable de mesurer également en termes quantitatifs l'effet de leurs actions sur la transition écologique, sociale, et l'économie.

Sans caractérisation et suivi objectif, les soutiens seront difficiles à obtenir. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que des chercheurs et universitaires se penchent sérieusement sur ces populations, ces reconversions et ces formes spécifiques d'organisation du travail.

Il s'agit de lancer un appel à projet à des laboratoires de recherche afin que soit créé un observatoire de l'économie locale et écologique, avec un financement de l'échelon régional - sur la base d'analyses d'expérimentations. Il aurait pour mission de mesurer l'efficacité de l'accompagnement, du compagnonnage, du conseil.... Une fois une ou plusieurs régions impliquées, un ministère, une institution (l'ADEME ?) sera à même de porter ce travail au niveau national.

Les actions mises en place dans la proposition 2 serviront à recueillir de la matière, des chiffres. Il s'agit donc ici d'une méthode collaborative, qui associe des chercheurs, des acteurs de terrain, la société civile, et les institutions.

Objectifs :

- Connaître l'existant et le potentiel de développement à large échelle (nationale) ;
- Connaître les besoins en formation ;
- Connaître les effets de ces entreprises sur l'économie, l'écologie, le social ;
- Détailler les points forts et de faiblesses, au niveau écologique, et aller chercher les outils et la méthode pour y remédier ;
- Mesurer les investissements publics nécessaires pour assurer le développement de ce secteur (et le comparer avec les investissements pour obtenir les mêmes résultats dans l'économie dite classique) ;
- Connaître le retour sur investissement de l'accompagnement, quand il est fait avec les outils préconisés.



Annexe I

Les structures d'accompagnement des porteurs de projet, des créateurs de petites entreprises

I. Structures d'accompagnement des créateurs avec une approche ou une expertise de l'économie locale et écologique (exemples)

Domaine	Structure	Lien Internet
L'agriculture et le développement de projets ruraux	<p style="text-align: center;">Exemples de réseaux nationaux</p> <p style="text-align: center;">Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) : Réseau national qui met en lien les agriculteurs, les ruraux et la société civile pour promouvoir une agriculture plus économe, autonome et solidaire visant à nourrir, préserver et employer dans les territoires.</p> <p style="text-align: center;">Fédération des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR) : c'est une association qui regroupe des paysannes et des paysans, pour majorité membres de la Confédération Paysanne, et d'autres acteurs du monde rural réunis par l'envie de partager leur expérience et leurs savoirs faire pour permettre de maintenir et d'installer des paysans nombreux et de faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne.</p>	<p style="text-align: center;">http://www.civam.org/</p> <p style="text-align: center;">http://www.agriculturepaysanne.org/notre-reseau</p>
	Initiatives Paysannes à vocation territoriale (Hauts-de-France).	https://initiatives-paysannes.fr
	Cap rural : Centre de ressources sur les pratiques et les métiers du développement local, à vocation territoriale (Rhône-Alpes)	http://www.caprural.org



Tous secteurs confondus	L'ADEFPAT est une association régionale, créée en 1983, par des organisations de développement local et les chambres consulaires qui ont souhaité se doter d'un outil adapté pour accompagner les projets en milieu rural.	adefpat.fr
	Eco-preneur : coaching « projet et mode de vie ».	https://ecopreneur.fr

2. Réseaux d'accompagnement et de financement des créateurs non spécialisés dans l'économie locale et écologique

Voir : <https://bpifrance-creation.fr/encyclopedie/se-faire-accompagner/reseaux-professionnels-laccompagnement/reseaux-nationaux-daccueil>



Annexe 2

Synthèse de 4 des 10 entretiens menés auprès d'adultes ayant changé de métier

Pierre-Jean installé comme paysan charcutier bio dans les Hautes-Alpes : « après avoir été militaire de carrière, je reprends mes études à 27 ans et je deviens informaticien. Je rentre dans une grande entreprise japonaise et gère des serveurs. Assez rapidement, j'exerce mon activité de mon lieu de résidence, dans la Drôme. Un plan social a lieu dans son entreprise. C'est le déclic. Sa compagne, déjà investie dans l'agriculture, et une amie proche, lui élaborent un projet d'exploitation agricole (200 porcs/ 100 brebis). L'activité se lance le 1^{er} janvier 2018. Les terres dans la Drôme sont trop chères, ils se mettent en quête de terre à acquérir qu'ils trouvent à la montagne (Hautes-Alpes). L'activité consiste à faire de la vente directe de produits bio transformés. Pour avoir un complément, ils créent un gîte de 15-20 personnes qui leur permet d'arriver à rentabilité plus rapidement que sans cette activité (5 ans sans, 1 an 1/2 grâce à cette source de revenus). Cela permet aussi d'avoir une exploitation à taille humaine et de ne pas s'épuiser à la tâche.

François fut un cadre dirigeant. « Je gérais une entreprise de 100 consultants et parcourait 60 000 km/an en voiture. Ma femme était dans l'industrie textile et passait sa vie dans les avions pour visiter les sous-traitants ». A 50 ans, ils ont décidé de mettre fin à tout cela pour créer leur entreprise et retrouver un équilibre de vie. Ils ont investi 100 k€ et mis 5 ans pour penser et monter leur projet de brasserie bio. La première année, alors qu'ils étaient encore salariés, ils ont commencé à mettre en œuvre leur projet entrepreneurial. Ils se sont orientés vers la production de bière par élimination, pas par passion. Il y a eu 3 ans de travaux pour monter la brasserie et 6 mois de mise en place. Le couple n'a pas d'enfant et a financièrement les reins solides (notamment grâce à des indemnités de départ).

Peggy est ingénieure de formation : « J'étais responsable d'une boutique de vêtements en Seine-Maritime, j'avais donc l'esprit d'entrepreneur. J'étais en période de séparation, avec un enfant, et le souhait de me rapprocher de Saumur. Je voulais donner plus de sens à mon activité professionnelle, mais au départ, je n'avais pas de projet précis. Je me suis lancée dans une formation avec l'objectif de devenir formatrice - j'ai fait un master d'ingénierie de la formation. J'ai réalisé mon stage dans une ressourcerie et c'est là que je découvre l'univers de l'économie sociale et solidaire. J'ai tout de suite adhéré aux valeurs qu'ils défendent. J'ai choisi un projet autour de la transformation alimentaire, car je me suis retrouvée avec peu de ressource et ma fille à nourrir - J'ai donné à ce moment la priorité à l'alimentation ». Sa démarche a été de tout reprendre à zéro. Aujourd'hui, elle anime une conserverie artisanale en mode entreprise d'insertion et est formatrice occasionnelle dans le réseau Savoir-Faire & Découverte.

Ariane avait une « grosse grosse » fatigue d'aller au travail au travail le matin (elle partait au travail en pleurs). Ariane a été pendant 15 ans gérante d'une école de commerce. Elle n'était pas du tout en phase avec les pratiques commerciales et éthiques de l'école. Suite à des difficultés financières de la structure (fermeture d'activité), c'est le déclic qui la conduit par la case chômage et qui l'amène à faire le choix de la reconversion professionnelle. Elle décide de se lancer dans la restauration (traiteur, cuisine restaurant végétarien), une passion très ancienne, avec la ferme volonté de ne plus subir les effets de la hiérarchie.



Annexe 3 Liste des interviewés

Type	Structure	Nom	Prénom	Métier
Territoire	Communauté de communes du bocage bourbonnais	Enoux	François	Délégué à l'accueil de nouvelles populations (et adjoint à Agonges 03)
Territoire	Communauté de communes du bocage bourbonnais	Prévault	Elodie	Animatrice du Lieu Unique d'Accueil, Magalie Decerle, DGS
Territoire	ANCT Massif central	Cazal	Bertrand	Chargé de mission Accueil de nouvelles populations et Tourisme
Territoire	Région Occitanie	Gazel	Emmanuelle	Vice-Présidente à la région Occitanie en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage
Territoire	PNR Grands Causse	Tarisse	Florent	Directeur général des services du Parc Naturel Régional des Grands Causses (PNR GC)
Conseils et accompagnement porteurs de projet	Groupe One	Alexandre	Bertrand	Service aux porteurs de projet artisanaux écologiques (Belgique)
Conseils et accompagnement porteurs de projet	Adekuat	Dupré	Bénédicte	Directrice de l'ADEFPAT
Ministère	Ministère de la Transition écologique et solidaire	Rotaillon	Sylvain	Chef de la mission gouvernance de l'environnement, science et société, Service de la Recherche
Porteur de projet	Naturellement simples	Pioffet	Charles et Séverine	Producteur cueilleur transformateur de plantes aromatiques et médicinales
Porteur de projet		Lemaire		Saulnier ⁴⁸
Porteur de projet	Les frères Pinard	Geoffroy	Abelé	Bar ; Épicerie ; Planches ; Vins

⁴⁸ Nouvellement « saunier » est une personne qui récolte le sel dans les marais salant.



Porteur de projet		Boulaygue	Pierre Jean	Paysan charcutier ; Chambres d'hôtes
Porteur de projet		Hector	Ariane	Cuisinière
Porteur de projet		Laurent	François	Brasseur artisanal
Porteur de projet		Peralta	Peggy	Conserverie artisanale
Porteur de projet		Allegrini	Sylvie	Conserverie artisanale (lactofermentation)



Annexe 4

Liste des métiers concernés (non exhaustif)

Tableau I
Apiculteur bio, biodynamie
Arboriculteur en agro-écologie
Installateur de Phytoépuration
Boulangier pain au levain naturel, cuisson feu de bois
Brasseur artisanal bio
Charcutier artisanal
Charpentier bois local
Fabricant artisanal de cosmétique à base de plantes locales
Cuisinier végétarien bio
Ébéniste bois local
Éleveur de volailles en agro-biologie
Épicier produits locaux
Fromage artisanale de fromage bio
Maraicher en permaculture
Maroquinier tannage végétal
Peintre décorateur à base de peintures naturelles
Plantes aromatiques et médicinales bio - producteur / transformateur
Restaurateur de meubles / fabricant de mobilier à base de récupération
Transformateur artisanal de fruits et légumes, confiturier, confiseur, créateur de jus et sirops
Vannier
Vêtements : à base de laine, chanvre produit localement - créateur fabricant artisanal

